

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels

EXANE

Société anonyme au capital social de 30 691 800 euros
Siège social : 6, rue Ménars 75002 Paris
342 040 268 RCS Paris

Comptes annuels clos au 31 décembre 2022 approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2023

I. — Bilan

Actif (en milliers d'euros)	Note	31/12/2022	31/12/2021
Caisse, banques centrales, CCP		84 695	84 506
Créances sur les établissements de crédit	3.1	152 290	244 072
Opérations avec la clientèle	3.2	391 561	346 003
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable	3.3	18 006	16 488
Comptes de négociation et de règlement		266 907	441 907
Parts dans les entreprises liées	3.4	12 482	90 514
Immobilisations corporelles	3.5	2 552	4 851
Immobilisations incorporelles	3.5	1 111	2 813
Autres actifs	3.6	115 645	181 278
Comptes de régularisation	3.7	37 976	47 705
Total de l'actif		1 083 224	1 460 136

Passif (en milliers d'euros)	Note	31/12/2022	31/12/2021
Dettes sur les établissements de crédit	3.1	262 484	338 765
Opérations avec la clientèle	3.2	4 050	46 684
Dettes représentées par un titre	3.3	4 606	10 175
Comptes de négociation et de règlement		262 921	477 569
Autres passifs	3.6	154 995	175 821
Comptes de régularisation	3.7	31 726	32 400
Provisions	3.8	9 719	11 906
Fonds pour risques bancaires généraux		32 163	32 163
Capitaux propres	3.9	320 560	334 653
Capital		30 692	30 692
Réserves		94 692	94 692
Report à nouveau		209 270	74 683
Autres fonds propres			
Résultat en instance d'approbation			0
Résultat		-14 093	134 587
Total du passif		1 083 224	1 460 136

Hors Bilan

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2022	31/12/2021
Engagements donnés			
Engagements de garantie	4.1	0	2 011 704
Engagements reçus			
Engagement de financement	4.2	162 878	1 146 696

II. — Compte de résultat Exane SA

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés	5.1	3 135	4 231
Intérêts et charges assimilées	5.1	-5 912	-3 965
Revenus des titres à revenu variable	5.2	20 498	27 153
Commissions (produits)	5.3	175 542	211 260
Commissions (charges)	5.3	-40 045	-44 916
Gains ou pertes sur opérations du portefeuille de négociation	5.4	25 033	19 857
Gains ou pertes sur opérations du portefeuille de placement	5.5	0	8 267
Autres produits d'exploitation	5.6	78 669	82 114
Autres charges d'exploitation	5.6		
Produit net bancaire		256 920	304 001
Charges générales d'exploitation	5.7	-209 738	-205 658
Dotation aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles		-4 039	-5 058
Résultat brut d'exploitation		43 143	93 285
Coût du risque	5.8		

Résultat d'exploitation		43 143	93 285
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	5.8	-51 950	59 414
Résultat courant avant impôt		-8 807	152 699
Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices	5.9	-5 287	-18 113
Dotations / Reprises de FRBG			
Résultat net		-14 093	134 587

III. — Annexe aux documents comptables

1. Présentation générale de la société

Exane SA est une entreprise prestataire de services d'investissement, agréée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Exane SA exerce ses activités – services d'investissement et services assimilés – conformément au livre III du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Exane SA assure principalement des activités d'intermédiation sur valeurs mobilières pour une clientèle institutionnelle.

Evolution de la société sur l'année 2022

Le Groupe BNP Paribas a acquis le 13 juillet 2021 100% de Vemer Investissements, holding de contrôle du Groupe Exane. L'intégration du Groupe Exane au sein de BNP Paribas SA s'est poursuivie en 2022 avec le transfert universel de patrimoine de Vemer, la cession des deux SPV à BNP Paribas SA, la dissolution d'Exane INC et le transfert de fonds de commerce d'Exane Dérivatives à BNP Arbitrage, transfert qui sera suivi d'un transfert de patrimoine universel au 1^{er} trimestre 2023.

Evènements post-clôture

Il n'y a pas eu d'évènements post-clôture impactant l'arrêté annuel.

La fusion simplifiée d'Exane SA dans BNP Paribas SA est planifiée pour la fin du 3^{ème} trimestre 2023.

2. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels d'Exane SA sont présentés conformément aux dispositions de la réglementation comptable des établissements du secteur bancaire issu du règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014.

2.1. Créances et dettes sur les établissements de crédit et institutions financières

Ce poste comprend, d'une part, les soldes des comptes détenus auprès de correspondants français et étrangers (établissements de crédit, institutions financières, intermédiaires, dépositaires) résultant de mouvements de trésorerie et de prêts/emprunts d'espèces et, d'autre part, les créances et dettes représentant la valeur des titres empruntés ou prêtés contre espèces.

2.2. Opérations sur titres et autres instruments financiers à terme

2.2.1 Opérations sur titres

▲ Titres de transaction

Les actions, les parts d'OPCVM et les autres titres à revenu variable et à revenu fixe appartenant au portefeuille d'opérations de transaction sur titres font l'objet d'une évaluation au dernier cours connu pour les valeurs cotées à la date d'arrêté comptable et selon un cours interne contrôlé par la cellule de Contrôle des Risques pour les émissions des titres de créances. Les écarts d'évaluation sont comptabilisés au compte de résultat en charges ou en produits de réévaluation.

▲ Titres de placement

Les titres de placement sont enregistrés dans le portefeuille de titres de placement pour leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée par rapport à la valeur de marché de ces titres lorsque cette dernière est inférieure à la valeur comptable en date d'arrêté.

▲ Prêts/ emprunts de titres contre espèces (pensions)

Les titres prêtés contre espèces ne donnent pas lieu à décomptabilisation au bilan.

Les titres empruntés contre espèces ne sont pas enregistrés à l'actif du bilan.

En revanche, la créance sur le prêteur de titres ou la dette sur l'emprunteur de titres est enregistrée en « Dépôts versés ou reçus sur prêts/emprunts de titres » au sein du poste « Créances et dettes sur les établissements de crédit ». Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation en date d'arrêté.

▲ Prêts/ emprunts de titres contre titres

Les titres empruntés avec garantie de titres sont inscrits en portefeuille de transaction. Parallèlement, la dette de titres envers le prêteur est enregistrée au passif en « Dettes sur titres empruntés ».

Les titres empruntés et les dettes sur titres empruntés sont réévalués au cours du marché.

▲ Titres de participation

Les titres de participation sont principalement constitués des participations pour lesquelles Exane SA dispose d'une influence notable sur les organes d'administration des sociétés émettrices. Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

2.2.2 Autres instruments financiers

▲ Opérations conditionnelles sur instruments financiers à terme

• Marchés organisés

Les primes correspondant aux opérations d'achat et de vente d'options réalisées sur les marchés organisés sont présentées distinctement à l'actif et au passif du bilan. A la date d'arrêté comptable, ces instruments sont évalués au dernier cours publié par les sociétés de compensation ou par des courtiers. Les écarts d'évaluation sont comptabilisés au compte de résultat en charges ou en produits.

Pour neutraliser l'impact en résultat des décalages de prix injustifiés pouvant survenir à la clôture des marchés, l'écart entre le prix de compensation et le prix théorique de l'instrument, calculé à partir d'un modèle interne et de paramètres de marché homogènes pour l'ensemble des opérations, est comptabilisé en résultat latent. Ce prix fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

• Marchés de gré à gré

Les primes correspondant aux opérations d'achat et de vente d'options de gré à gré sont présentées distinctement à l'actif et au passif du bilan. La variation de valeur des options est directement inscrite en résultat.

L'évaluation des instruments financiers est effectuée par référence à une valeur fondée sur des modèles internes en l'absence de marchés organisés. Cette évaluation fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

▲ Opérations fermes sur instruments financiers à terme

• Marchés organisés

Les marges positives ou négatives constatées sur les opérations dénouées ou en cours réalisées sur les marchés de futures sont comptabilisées en résultat.

Pour neutraliser l'impact en résultat des décalages de prix injustifiés pouvant survenir à la clôture des marchés, l'écart entre le prix de compensation et le prix théorique de l'instrument, calculé à partir d'un modèle interne et de paramètres de marché homogènes pour l'ensemble des opérations, est comptabilisé en résultat latent. Ce prix fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

• Marchés de gré à gré

L'évaluation des instruments financiers est effectuée par référence à une valeur fondée sur des modèles internes en l'absence de marchés organisés. Cette évaluation fait l'objet d'une validation formelle par le Contrôle des Risques.

La valorisation est enregistrée au compte de résultat en charges ou en produits, la contrepartie étant inscrite en compte de régularisation à l'actif ou au passif du bilan.

2.2.3 Contrôle des prix par le Contrôle des Risques

Les principaux paramètres utilisés pour la valorisation des produits traités de gré à gré sont :

- le cours du sous-jacent,
- les taux d'intérêt,
- la volatilité,
- l'estimation des dividendes,
- la corrélation.

Le Contrôle des Risques vérifie la cohérence d'évaluation de ces paramètres de valorisation avec les produits listés dont la valorisation est donnée par les marchés centralisés. Il peut également vérifier cette cohérence au travers de la cotation de gré à gré de produits dérivés similaires. Il contrôle également la pertinence des modèles internes utilisés. L'ensemble de ces contrôles est encadré par la réglementation bancaire applicable au Groupe.

2.3. Comptes de négociation et de règlement

Les comptes de négociation et de règlement enregistrent, à la contre-valeur euro et au cours historique, les négociations de titres effectuées pour le compte d'intermédiaires, institutions financières ou établissements de crédit et non encore dénouées. Les comptes d'achat et de vente, enregistrant les opérations libellées en euros d'une même contrepartie ainsi que les comptes courants, font l'objet d'une compensation. Les comptes d'achat et de vente, enregistrant les opérations libellées en devises d'une même contrepartie, font l'objet d'une autre compensation.

Ces comptes comprennent également les opérations sur titres, coupons et OST, non encore dénouées avec ces mêmes intermédiaires.

2.4. Parts dans les entreprises liées

Ce poste recouvre les actions et autres titres à revenu variable détenus dans des entreprises liées.

Les titres sont évalués à leur coût d'acquisition diminué éventuellement d'une provision constituée au cas par cas par référence à une évolution de la quote-part de l'actif net comptable ou à sa valeur d'utilité.

Les titres en devises sont valorisés à leur cours historique.

2.5. Immobilisations

Le calcul des amortissements pour les nouvelles acquisitions se fait sur la base des durées d'utilisation réelles constatées dans l'entreprise. L'intégration d'Exane SA dans BNP Paribas entraîne une accélération de la durée d'amortissement résiduelle à fin 2023. Les immobilisations ne seront pas reprises et utilisées post fusion.

2.6. Comptabilisation des charges et produits

Les charges et produits sont comptabilisés selon le principe de séparation des exercices.

Les courtages et commissions sont comptabilisés aux dates de réalisation des opérations.

Les résultats des opérations de transaction sur titres et instruments financiers correspondent à la somme des revalorisations enregistrées pendant la période ou constatées à la clôture de l'exercice.

Les rémunérations différées sont provisionnées dans les comptes de l'exercice durant lequel elles sont engagées.

2.7. Hors-bilan

Les engagements d'Exane sont comptabilisés dans le hors-bilan à leur valeur d'engagement. Le hors-bilan reflète les droits et obligations pouvant modifier le montant ou la consistance du patrimoine.

Les engagements de hors-bilan se répartissent en engagements donnés et reçus et correspondent aux :

- engagements de financement en faveur ou d'ordre d'établissements de crédit ou de la clientèle,
- engagements de garantie comprenant les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit ou de la clientèle ou reçus d'établissements de crédit,
- engagements sur titres qui correspondent essentiellement aux titres à recevoir et/ou à livrer.

Les valorisations des engagements sur instruments financiers sont déterminées comme suit :

- opérations conditionnelles sur instruments financiers à terme : l'engagement de hors-bilan est valorisé en fonction du prix d'exercice de l'option ou en fonction du notionnel pour les credit default swaps,
- opérations fermes sur instruments financiers à terme : le montant notionnel des engagements est porté en hors-bilan pour les futures et les swaps.

3. Notes sur le bilan

3.1. Créances et dettes sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/22	31/12/21
Dépôts versés sur emprunts de titres	53 796	153 375
Prêts court terme	41 719	43 940
Comptes ordinaires	56 775	46 756
Total à l'actif	152 290	244 072
Dépôts reçus sur prêts de titres	0	180
Emprunts long terme	252 096	332 391
Comptes ordinaires	10 388	6 194
Total au passif	262 484	338 765

Les postes « Dépôts versés et reçus sur prêts/emprunts de titres » correspondent aux titres donnés/reçus en pension et sont à moins d'un an.

La ventilation des dettes et créances sur les établissements de crédit par durée restant à courir au 31 décembre 2022 est la suivante :

(en milliers d'euros)	De JJ (exclu) à 1 mois	Plus de 5 ans	Total
31 décembre 2021			
Prêts et créances sur les établissements de crédit	244 072		244 072
Dettes sur les établissements de crédit	6 375	332 391	338 765
31 décembre 2022			
Prêts et créances sur les établissements de crédit	152 290		152 290
Dettes sur les établissements de crédit	10 388	252 096	262 484

3.2. Opérations avec la clientèle

(en milliers d'euros)	31/12/22	31/12/21
Comptes débiteurs	391 561	346 003
Total à l'actif	391 561	346 003
Comptes créditeurs	4 050	46 684
Total au passif	4 050	46 684

Les opérations avec la clientèle correspondent aux comptes courants ouverts entre Exane SA et les différentes filiales du Groupe Exane. Les dettes et créances sont à moins d'un an.

3.3. Actions et autres titres à revenu variable / dettes représentées par un titre

(en milliers d'euros)	31/12/22	31/12/21
Portefeuille de transaction (1)	17 924	16 389
- Actions et autres titres à revenu variable	17 924	16 389
Portefeuille de placement (2)	82	100
Total à l'actif	18 006	16 488
Ventes à découvert (3)	4 606	10 175
- Actions et autres titres à revenu variable	4 606	10 175
Total au passif	4 606	10 175

(1) Ces titres sont valorisés en MTM et présentés nets des correctifs de valorisation.

(2) Cession d'un investissement dans un fond externe

(en milliers d'euros)	31/12/22	31/12/21
Prix d'acquisition	82	100
Total portefeuille de placement	82	100
Plus-value latente non comptabilisée		0
<i>(3) Ce poste comprend les positions vendeuses enregistrées dans les portefeuilles de trading d'Exane. Ces titres sont valorisés en MTM et présentés nets des correctifs de valorisation.</i>		

3.4. Parts dans les entreprises liées

(en milliers d'euros)	Forme juridique	Capitaux propres 2022	Résultat 2022	Titres de Participation 31/12/2021	Acquisitions / Cessions / Fusion / Autre	Dépréciation/Reprise	Titres de Participation 31/12/2022
Filiales françaises détenues à 100 %							
Exane Derivatives Gérance	SA	300	-7	34			34
Exane Derivatives	SNC	-44 047	-106 334	62 287		62 287	0
Filiales françaises cédées ou fermées							
Exane Finance	SA			5 504	-5 504		0
Exane Participations	SNC			1	-1		0
Ellipsis Asset Management	SA			8 516			0
Exane Solutions Luxembourg	SA			30	-30		0
Filiales françaises détenues à 51 %							
Exane Asset Management	SAS	32 846	7 297	8 031	-1 804		6 228
Filiales étrangères détenues à 100 %							
Exane Incorporated (dissoute au 31/12/2022 et en cours de liquidation)	SA	12 711	-337	4 346			4 346
Autres titres détenus à long terme				1 766	109		1 875
Total à l'actif		1 809	-99 381	90 514	-7 229	62 287	12 482

3.5. Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	31/12/22			31/12/21
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Matériel informatique	15 818	15 340	477	824
Mobilier, agencements, téléphonie	26 451	24 377	2 075	4 027
Total des immobilisations corporelles	42 269	39 717	2 552	4 851
Logiciels	17 587	16 553	1 034	2 737
Autres immobilisations incorporelles	2 087	2 010	77	77
Total des immobilisations incorporelles	19 674	18 563	1 111	2 813
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	61 942	58 280	3 663	7 664

3.6. Autres actifs et autres passifs

(en milliers d'euros)	31/12/22	31/12/21
Deposits (1)	71 804	92 639
Impôts et taxes	4 953	462
Dépôts et cautionnements	2 282	10 978
Commissions à recevoir (2)	15 130	50 344
Actifs divers (3)	21 475	26 855
Total à l'actif	115 645	181 278
Dettes sociales	126 899	128 049
Dettes fiscales	11 540	31 590
Fournisseurs	84	169
Passifs divers (4)	16 472	16 013
Total au passif	154 995	175 821

(1) Les deposits sont principalement constitués des dépôts de garantie versés auprès des chambres de compensation et de tiers.

(2) Les commissions à recevoir sont constituées principalement des commissions sur opérations de placement primaire.

(3) Les actifs divers sont composés de créances OST, coupons, dividendes et retenues à la source principalement.

(4) Les passifs divers sont composés principalement pour 9,7 millions d'euros de taxe sur les transactions financières collectée à reverser au Trésor et 2,1 millions d'euros de commissions de courtage partagées.

3.7. Comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31/12/22	31/12/21
Comptes d'ajustement débiteurs (5)	1 479	950
Produits à recevoir (6)	31 135	39 316
Charges constatées d'avance	5 362	7 438
Total à l'actif	37 976	47 705
Comptes d'ajustement créditeurs (5)	1 499	6 235

Charges à payer (7)	29 223	25 305
Produits constatés d'avance	1 004	860
Total au passif	31 726	32 400

(5) Les comptes d'ajustement débiteurs et créditeurs correspondent en majorité à des opérations de marché en instance de régularisation (comptes techniques, pannes).

(6) Les produits à recevoir enregistrent principalement la facturation de la recherche BNP Paribas.

(7) Les charges à payer sont composées principalement de charges à payer sur frais généraux.

3.8. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/21	Dotations	Reprises	31/12/22
Provisions pour engagements sociaux	11 291		2 148	9 143
Autres provisions	615		39	576
Provisions	11 906	0	2 187	9 719

Les provisions regroupent les provisions pour engagements sociaux composées des avantages postérieurs à l'emploi (engagements de retraite, indemnités de fin de carrière) et des autres avantages à long terme (médailles du travail), ainsi que d'autres provisions couvrant divers risques potentiels.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation faite par Exane SA de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

L'évaluation des engagements sociaux tient compte d'hypothèses de taux d'actualisation, d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentation de salaires et de charges sociales.

Cette provision pour engagements sociaux est actualisée à chaque arrêté.

Exane SA a calculé cet engagement sur les salariés présents et liés avec elle par un contrat de travail au 31 décembre 2022 avec les hypothèses suivantes :

Hypothèses actuarielles	31/12/22	31/12/21
Taux d'actualisation	3,20%	1,00%
Taux d'augmentation des salaires	1,25% maximum	1,25% maximum
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux effectif de turn over	2,5% par an	2,5% par an
Charges patronales	52,50%	52,50%

3.9. Capitaux propres

(en milliers d'euros)	31/12/21	Affectation du résultat 2021	Résultat 2022	31/12/22
Capital	30 692			30 692
Prime d'émission	10 787			10 787
Réserves légales	3 069			3 069
Réserves facultatives	80 836			80 836
Report à nouveau	74 683	134 587		209 270
Autres fonds propres	-			-
Résultat 2019	-			-
Résultat 2020	-			-
Résultat 2021	134 587	-134 587		
Résultat 2022			-14 093	-14 093
Total	334 653	-	-14 093	320 560

La répartition du capital est la suivante :

	31/12/22		31/12/21	
	Nombre d'actions	% Capital	Nombre d'actions	% Capital
BNPP SA	180 539	100%		
Verner Investissements			180 539	100%
Divers	1	0%	1	0%
Total	180 540	100%	180 540	100%

Dans le cadre des opérations de rationalisation et simplification des structures du Groupe BNP Paribas, la société Verner Investissements a été dissoute par anticipation sans liquidation le 24 mai 2022.

Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 170 euros chacune.

4. Notes sur le hors-bilan

4.1. Engagements de garantie

Il n'y a plus de garantie de bonne fin accordée par Exane SA pour couvrir les engagements pris auprès des porteurs dans le cadre de l'activité d'émission d'Exane Solutions car l'entité a été cédée à BNPP SA fin novembre 2022.

4.2. Engagements de financement

La diminution des engagements de financement reçus est liée à la résiliation de la ligne de crédit avec BNP Paribas.

4.3. Engagements sur instruments financiers à terme

Le tableau suivant permet de détailler les engagements d'Exane sur instruments financiers à terme au 31 décembre 2022.

Les engagements recensés dans ce tableau ne constituent qu'un indicateur de l'activité de la société sur les marchés d'instruments financiers, exclusivement basé sur des référentiels nominaux, et ne reflètent donc pas les risques de marchés attachés à ces instruments.

Les positions sur instruments financiers à terme sont contractées sur différents marchés et sont classées en portefeuille de transaction.

En milliers d'euros	31/12/2022		31/12/2021	
	Total	0 à 1 an	Total	0 à 1 an
Opérations fermes	602 902	602 902	925 167	925 167
Marchés organisés	16 154	16 154	6 930	6 930
Contrats sur indices	16 154	16 154	6 930	6 930
Marchés de gré à gré	586 748	586 748	918 237	918 237
Swaps sur valeurs mobilières	586 748	586 748	918 237	918 237
Contrats sur change				
Total	602 902	602 902	925 167	925 167

4.4. Engagements sur titres

Il n'y a aucun engagement sur titres au 31 décembre 2022.

4.5. Dispositif de suivi des risques

4.5.1 Dispositif de suivi des risques financiers

Le département du Contrôle des Risques est rattaché au Directeur Général du Groupe. Ses principales missions sont :

Pour le risque de marché :

- la définition et la mesure des indicateurs de risque,
- la fixation des limites, le suivi des dépassements, la gestion des autorisations de dépassement,
- la validation des modèles de pricing,
- la validation des produits et de leur représentation dans le système de gestion,
- la validation des paramètres de valorisation,
- le calcul et le suivi de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque de marché (sur la base de la méthode standard).

Pour le risque de contrepartie :

- la validation de l'entrée en relation avec tout nouveau tiers (donneur d'ordres, apporteur d'affaires, distributeur, contrepartie d'OTC...),
- l'attribution d'un rating interne,
- le suivi quotidien des engagements et des limites,
- la validation de l'entrée en relation avec toute nouvelle contrepartie (OTC, prêt-emprunt, clearing),
- le calcul et le suivi de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque de contrepartie (sur la base de la méthode standard).

Pour le risque de liquidité :

- le suivi quotidien des consommations de trésorerie par métier,
- la définition et le suivi des limites sur le risque de liquidité.
- le contrôle du coussin interne de liquidité et d'actifs liquides.

Le département du Contrôle des Risques effectue, pour l'ensemble des risques financiers, le reporting de son activité et des résultats de ses contrôles auprès du Comité des Risques Groupe, du Comité Exécutif Groupe, du Conseil d'Administration et de son Comité des Risques.

• Risques de marché :

Cinq types de mesures d'évaluation des risques de marché sont effectués quotidiennement :

- un calcul des exigences de fonds propres selon la méthode standard de la réglementation bancaire,
- un calcul issu d'un modèle propriétaire de stress scénario appelé Allocation Interne en Capital (AIC),
- une Value-at-Risk (VaR) courante et une VaR stressée calculées chacune sur une fenêtre de 250 scénarios de variations quotidiennes des paramètres de marché conformément à la méthode du modèle interne,
- des scénarios de stress historiques et hypothétiques répondant aux exigences du modèle interne.
- une large gamme de mesures de sensibilités (grecques) évalué par rapport aux divers paramètres de marché.

Le calcul d'AIC retient le pire scénario pour chaque périmètre étudié en se basant sur des évolutions brutales, simultanées ou non, des taux, des cours des sous-jacents, des volatilités, du crédit, des corrélations et des dividendes. À ces calculs s'ajoutent des risques de décorrélation des actifs entre eux.

• Risque de crédit / contrepartie :

Le risque de crédit est présent dans toutes les positions sur titre de propriété et titre de dette via le risque émetteur. Ces positions sont encadrées en risque de marché.

Le risque de contrepartie provient :

- dans le cadre du trading, des opérations de gré à gré (OTC) de couverture établies face à des contreparties bancaires ;
- des opérations OTC pour des clients bénéficiant d'autorisations internes spécifiques pour traiter ce type de transactions ;
- des swaps de couverture des émissions originées ; ces émissions originées sont effectuées par des organismes financiers à rating élevé ;

- des opérations de prêt/emprunt de titres dans le cadre des opérations du trading mais aussi de l'intermédiation pour répondre aux règles de fonctionnement des marchés ; et
- dans le cadre de l'intermédiation, des transactions sur titres à dénouement en franco.

Chaque tiers est encadré par une limite portant sur le cumul des expositions en risque émetteur et en risque de contrepartie. Le risque de contrepartie se compose d'un risque courant et d'un risque potentiel estimé à partir des mêmes scénarii que ceux utilisés dans l'AIC.

• **Risque de règlement :**

Le risque de règlement résulte des activités d'intermédiation Cash et Dérivés. Il est estimé de la façon suivante :

- un risque spécifique à 1 jour, 2 jours et 3 jours pour un tiers donné et un titre donné à régler/livrer ; et
- un risque général à 1 jour, 2 jours et 3 jours calculé sur l'ensemble des opérations à dénouer pour un tiers donné.

Des limites sont attribuées au titre du risque spécifique et au titre du risque général en fonction de la notation interne du tiers.

• **Risque de liquidité :**

Le risque de liquidité et de refinancement est suivi dans le cadre d'une politique de liquidité validée par la Direction. L'objectif est de maintenir des ressources disponibles suffisantes, notamment au travers de la part disponible de la ligne de financement BNP Paribas, afin de couvrir les besoins des activités et de faire face à d'éventuelles crises de liquidité.

En 2018, le Groupe Exane est devenu un groupe à 100% d'entreprises d'investissement. La constitution d'un coussin réglementaire d'actifs liquides selon les conditions exposées dans la CRR (respect d'un ratio LCR supérieur à 100%) n'est donc plus applicable au Groupe Exane.

Le Groupe dispose toutefois d'un dispositif de contrôle encadré par une politique de tolérance au risque de liquidité conformément à la CRD IV :

- coussin interne de liquidité ; coussin d'actifs liquides égal à 3 mois de frais généraux fixes et part non tirée des lignes de financement;
- des limites sur les indicateurs de trésorerie et sur la consommation de trésorerie par les Métiers;
- comité de Gestion Financière encadrant la gestion de la liquidité.

4.5.2 Dispositif de suivi des risques opérationnels

Le dispositif de Contrôle Permanent et Risque Opérationnel est dirigé par le Directeur des Risques et du Contrôle Permanent, également coordinateur du Contrôle Permanent du Groupe, rattaché au Directeur Général Délégué d'Exane SA en charge des fonctions centrales. Ce dispositif s'appuie sur le réseau des correspondants risque opérationnel au sein des fonctions et métiers du Groupe et a pour missions :

- de s'assurer de la cohérence, de l'exhaustivité et de l'efficacité du dispositif de contrôle permanent relatif aux risques non financiers, en liaison notamment avec les départements Compliance et Sécurité du Système d'Information pour les risques qui relèvent de leur responsabilité ;
- de piloter le dispositif de maîtrise du risque opérationnel pour l'ensemble du Groupe.

Ces missions se déclinent au travers :

- du maintien de la cartographie des processus, des risques et des contrôles en conformité avec la méthodologie définie ;
- de la vérification de l'adéquation, de la documentation et du bon fonctionnement du dispositif de contrôle, et de l'analyse et du suivi des anomalies relevées ;
- de l'analyse du reporting des incidents opérationnels ;
- de la coordination du suivi des Prestations Essentielles Externalisées (PEE) ;
- de la validation, du suivi et de la clôture des plans d'action associés ;
- du reporting de son activité et des résultats de ses contrôles auprès du Comité du Contrôle Permanent, du Comité Exécutif du Groupe, du Conseil d'Administration et de son Comité des Risques.

Le Groupe Exane applique la méthode standard pour la détermination de l'exigence en fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel et se conforme au travers du dispositif décrit ci-dessus aux exigences qualitatives associées à cette option.

5. Notes sur le compte de résultat

5.1. Marge d'intérêts

Ce poste se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/22	31/12/21
Dépôts versés sur emprunts de titres	973	45
Comptes ordinaires	2 162	4 186
Total produits	3 135	4 231
Dépôts reçus sur prêts de titres	2 036	1 441
Emprunts	2 851	1 529
Comptes ordinaires	1 025	995
Total charges	5 912	3 965

5.2. Revenus des titres à revenu variable

Ces revenus correspondent aux dividendes perçus des filiales Exane Asset Management et Exane INC.

5.3. Commissions produits et charges

Ce poste se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/22	31/12/21
Opérations sur titres	160 163	159 790

Instruments financiers à terme	1 417	1 126
Marché primaire	13 963	50 344
Total produits	175 542	211 260
Opérations sur titres	38 974	40 346
Opérations de trésorerie	880	4 372
Instruments financiers à terme	190	198
Commissions de distribution	2	0
Total charges	40 045	44 916

Les commissions sur opérations sur titres sont composées principalement des commissions d'exécution et des chèques entrants de la recherche pour Paris et Londres.

5.4. Gains ou pertes sur opérations du portefeuille de négociation

Ce poste comprend les gains ou pertes sur les opérations :

- sur titres de transaction,
- sur instruments financiers à terme,
- de change.

5.5. Gains ou pertes sur opérations du portefeuille de placement

Ce poste comprenait en 2021 le résultat dégagé sur la cession de parts d'un fonds géré par une société de gestion extérieure au Groupe

5.6. Autres produits et autres charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/22	31/12/21
Prestation recherche	68 690	68 447
Frais d'exécution et de compensation, charges de marché	9 589	13 312
Autres refacturations	390	356
Autres produits d'exploitation bancaire	78 669	82 114

La prestation recherche correspond principalement à la facturation des prestations d'analyse et de recherche. Les autres refacturations correspondent aux charges refacturées aux sociétés du Groupe.

5.7. Charges générales d'exploitation

5.7.1 Charges de personnel

La décomposition de ce poste est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/22	31/12/21
Salaires et traitements	125 377	121 215
Engagement retraite	-1 786	4 401
Charges sociales	34 330	33 425
Participation des salariés	1 192	2 105
Total	159 113	161 146

L'effectif moyen d'Exane SA a évolué de la manière suivante :

Nombre de personnes	31/12/22	31/12/21
Cadres	466,7	469,4
Agents de maîtrise	9,6	10,9
Employés	20,7	32,7
Total	497,0	513,0

5.7.2 Autres charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/22	31/12/21
Locations, base de données, market data	32 813	36 089
Sous-traitance / régie	9 573	7 398
Honoraires	4 833	5 916
Frais de représentation	5 073	1 661
Autres impôts et taxes	2 047	4 254
Charges refacturées à des sociétés du Groupe	-23 567	-26 304
Divers	19 852	15 497
Total	50 625	44 512

5.8. Gains ou pertes sur actifs immobilisés

Ce poste enregistre en 2022 la dépréciation constatée sur les titres de participation d'Exane Derivatives. Par application des normes comptables et du fait de résultats déficitaires, la valeur comptable des titres d'Exane Derivatives a été ramenée à la valeur d'utilité sur la base de la quote-part de situation nette. Il enregistre aussi la

plus-value de cession sur la vente des titres d'Exane Asset Management.

5.9. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les bénéfices comprend tous les impôts assis sur le résultat.
L'impôt exigible est le montant d'impôt calculé sur le résultat fiscal au 31 décembre 2022.
Exane SA fait partie du Groupe d'intégration fiscale de BNPP SA.

6. Information sectorielle

Répartition géographique du Produit Net Bancaire d'Exane SA

(en millions d'euros)	31/12/22	31/12/21
France	133	164
Royaume-Uni	124	140
Total	257	304

Répartition géographique des charges d'exploitation et dotations aux amortissements

(en millions d'euros)	31/12/22	31/12/21
France	98	97
Royaume-Uni	116	114
Total	214	211

7. Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/22	31/12/21
Activité opérationnelle		
Résultat avant impôts	-8 807	152 699
Eléments non-monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements hors-résultat	4 039	5 058
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4 039	5 058
Produits ou pertes nets des activités de financement	0	0
Variation nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-88 539	14 848
Variation nette liée aux opérations avec la clientèle	-127 839	-63 874
Variation nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	46 774	92 583
Variation nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	-2 187	4 251
Impôts versés	-5 287	-18 113
Variation nette de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle	-93 307	172 605
Activité d'investissement		
Variation nette liée aux actifs financiers et aux participations	78 032	-39 619
Variation nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	-37	-2 712
Variation nette de la trésorerie liée aux opérations d'investissement	77 996	-42 331
Activité de financement		
Variation de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	0	-70 136
Variation de trésorerie provenant des autres activités de financement	0	0
Variation nette de la trésorerie liée aux opérations de financement	0	-70 136
Variation nette de la trésorerie	-15 311	60 138
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période		
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	84 506	84 497
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-94 693	-154 822
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période		
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	84 695	84 506
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-110 194	-94 693
Variation des soldes des comptes de trésorerie et assimilée	-15 311	60 138

IV. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société Exane SA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Exane SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dépréciation des titres de placement et parts dans les entreprises liées

- Comme indiqué dans la note 2.2.1 « Opérations sur titres » de l'annexe, votre société détermine les dépréciations éventuelles de ses titres de placement en fonction de leur valeur de marché,

- Comme indiqué dans la note 2.4 « Parts dans les entreprises liées » de l'annexe, votre société détermine les dépréciations éventuelles des actions et autres titres à revenu variable détenus dans les entreprises liées en fonction de l'évolution de la quote-part de l'actif net comptable ou de la valeur d'utilité.

Nous avons examiné le dispositif de suivi et d'examen des titres de placement, des actions et autres titres à revenu variable détenus dans les entreprises liées conduisant à l'appréciation du niveau de dépréciation nécessaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 13 mars 2023

Les commissaires aux comptes

Mazars
Gilles DUNAND-ROUX

Deloitte & Associés
Charlotte VANDEPUTTE

V. — Rapport de gestion

Le rapport de gestion est mis à la disposition du public au siège social de la société.